Association Demain Deux Berges – D2B

JOURNÉE TECHNIQUE « Prévention des inondations, des outils pour se préparer à la crise »
Le 26 novembre 2026 à Verniolle (09)

PROGRAMMATION

Les présentations seront suivies d'un moment d'échanges avec les participants

9h00 - 9h30 **Accueil des participants et ouverture de la journée**

09h45 - 10h45 **Les systèmes d'alerte et d'anticipation des crues**
Noël Watrin _ Expert en hydrométrie et hydrologie

11h00 - 12h00 **Retours d'expérience sur des exercices de crise**
Cécile PASQUIER _ Syndicat Mixte d'Aménagement des Rivières du Val d'Ariège

---

12h15 – 13h30 **Moment Repas**

13h45 - 15h00 **"Gestion des risques: portée et responsabilités"**
Maître Clémence DU ROSTU _ Avocate

Sortie terrain ou jeu : Visite de l'ancienne digue déclassée au bord de l'Ariège à Pamiers &/ou d'un système d'alerte géographiquement proche.
Fanny ZOCCARATO _ Syndicat Mixte d'Aménagement des Rivières du Val d'Ariège

Association Demain Deux Berges - SGSA - Mairie annexe – 31230 L'ISLE-EN-DODON
Courriel : demain2berges@gmail.com / anim.demain2berges@gmail.com

Association Demain Deux Berges – D2B

JOURNÉE TECHNIQUE « Prévention des inondations, des outils pour se préparer à la crise »
Le 26 novembre 2026 à Verniolle (09)

INSCRIPTION : ICI

Avant le 19 novembre 2026 !

Lieu : Foyer rural 16 Pl. de l'Église à Verniolle (09)



Tarifs journée technique du jeudi 04 juin (repas compris):

- Pour les adhérents à Demain Deux Berges : **40 € / pers**
- Pour les non-adhérents à Demain Deux Berges : **80 € /pers**

Informations adhésion : ↪ici

Toute inscription annulée moins de 48h avant le début de l'évènement sera facturée

Renseignements :

Mylène GAUTHIER - Animatrice de Demain Deux Berges
07 52 04 58 45 - anim.demain2berges@gmail.com

L'association Demain Deux Berges :

Créée en 2002 et forte d'une centaine d'adhérents, l'association **Demain Deux Berges** (www.demain-deux-berges.fr) a pour objectif de renforcer les échanges professionnels et la communication entre les **acteurs de la gestion des milieux aquatiques à l'échelle du bassin Adour-Garonne**.

L'association s'inscrit dans un **partenariat interrégional** de réseaux d'acteurs de terrain et de gestionnaires de milieux aquatiques : www.reseauxrivieres.org.

Elle est également **conventionnée avec l'Agence de l'eau Adour-Garonne** dans le but de promouvoir les politiques publiques de gestion des milieux aquatiques et de favoriser conjointement la mutualisation et l'échange d'expériences.